

Le conseil municipal convoqué le 25, s'est réuni en mairie le 28 Septembre 2021 à 20 h 30, en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Johann Trumeau.

Sont présents : Olivier Mathet, Anthony Aliagas, Julien Raimbault, Franck Navet, Christophe Laloef, Hervé Mijoin, Audrey Martinat.

Absents excusés : Charles Bablin, Christophe Fontaine, Stéphanie Baudat,

Secrétaire de séance : Christophe Laloef

### **I - Procès-verbal de la dernière séance :**

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

### **II – Informations diverses :**

Le Maire expose plusieurs informations :

Assurances : Après plusieurs rendez-vous et négociations, Madame Lachaume de Groupama a réussi à nous baisser de presque 2000 € le montant des assurances de la commune avec des garanties élargies notamment pour la prise en charge à 100 % sans franchise ni malus, des accidents lors des missions des élus ou des agents.

EPIDE : Les jeunes de l'Epide sont venus mais malheureusement ils n'ont pas pu faire tous les travaux prévus pour cause de météo.

Pré-diagnostic archéologique :

Terminé vendredi, il nous faut attendre 2 mois pour avoir un compte-rendu officiel. Nous avons déjà une bonne analyse qui nous permettra de commencer à travailler sur le projet lotissement avec le cabinet de géomètres BIA GEO.

Portes et fenêtres : l'entreprise ABP va bientôt procéder au changement des menuiseries à l'arrière de la mairie et aux 2 logements du presbytère. Une subvention de 10 % est actée de la part du SDE 18.

Cyberattaques : Le maire rend compte de sa réunion à la gendarmerie de St-Florent-sur-Cher.

Défibrillateur : Il est installé à la salle des fêtes.

Ramassage des déchets ménagers : Il faut s'attendre à de fortes hausses dans les années à venir.

Feu d'artifice : Le maire propose, si tout le monde est d'accord, que le feu d'artifice, annulé en juillet, soit tiré le soir du marché de Noël.

Projet d'aménagement du bourg et sécurité dans le bourg : Une réunion avec la CCPI et un bureau d'études est prévu.

Eoliennes : Route de Civray, route de Chouday, route de Mareuil

Columbarium : Des devis ont été demandés. Il conviendra de délibérer, lors d'une prochaine réunion, sur le prix de la concession.

Réfection voirie : Le maire propose d'ajouter ce point à l'ordre du jour. Accepté à l'unanimité.

### **Acte n°30-2021 III- Columbarium :**

Vu la demande accrue de concessions au columbarium, le maire présente les devis de l'entreprise Jusserand d'Issoudun.

Après discussion le conseil municipal choisit, à l'unanimité, un columbarium 12 cases pour un montant 6 250 €uros TTC des Ets Jusserand. La somme sera mandatée au 21316.

### **Acte n°31-2021 IV- Candidature pour l'appartement du rez-de-chaussée du presbytère :**

Le conseil municipal retient, à l'unanimité, le premier candidat ayant postulé ; pour un loyer révisable annuellement de 260 euros par mois et 15 euros de charges, payable d'avance et une caution de 260 euros. Le conseil municipal autorise le Maire à signer le nouveau bail qui prendra effet au 01/10/2021 et souhaite ajouter la clause particulière de droit de visite annuel.

Acte n°32-2021 **V – Décision modificative n°2 Budget principal :**

Il convient de créer la décision modificative suivante,

Pour la rénovation de la Voirie

- 14 000 € au compte 2128 (aménagement de terrains)
- 14 000 € au compte 21318 (autres bâtiments publics)
- + 28 000 € au compte 2151 (réseaux de voirie)

Pour le columbarium :

- 4 000 € au compte 21318 (autres bâtiments publics)
- + 4 000 € au compte 21316 (équipements du cimetière)

Pour l'étude sur la Numérotation et la dénomination des voies par la Poste :

- 3 500 € au compte 2132 (immeubles de rapport)
- + 3 500 € au compte 2031 (frais d'études).

A l'unanimité.

Acte n°33-2021 **VI – Décision modificative n°1 Budget assainissement :**

Pour insuffisance de crédits budgétaires au compte 66, les services de la Trésorerie demandent la décision modificative suivante :

- 200 € au compte 61523 (entretien et réparations)
- + 200 € au compte 66111 (intérêts réglés à l'échéance)

A l'unanimité.

Acte n°34-2021 **VII – Réfection de voirie :**

Après présentation, étude et discussions, le devis de la société SETEC de réfection de la route de Berthenon et de la route de la Grande Charrue, d'un montant de 27 810,50 €HT, est approuvé à l'unanimité.

**VIII – 11 Novembre :**

Les modalités habituelles d'avant pandémie sont reconduites : Rendez-vous à 11 heures devant la mairie, dépôt d'une gerbe au monument aux Morts, minute de recueillement au cimetière, vin d'honneur à la salle des fêtes.

**IX – Questions Diverses :**

- Olivier Mathet rappelle qu'il va falloir contacter le SDE pour les branchements des illuminations de Noël.
- Olivier Mathet annonce un spectacle pour les enfants de l'école et qu'il aura lieu le 10 décembre.
- Anthony Aliagas informe de l'état d'avancement des demandes de subvention pour le city stade. (Ok pour DETR et Région. Pas encore de réponse du département).
- Anthony Aliagas souhaite une réunion des associations. Elle aura lieu le 15/10 à 20 h.
- Julien Rimbault demande où en est l'achat des miroirs de voirie. Ils sont achetés et ne sont plus qu'à installer.
- Julien Rimbault souhaiterait l'achat d'un groupe électrogène.
- Julien Rimbault explique qu'il faudrait revoir l'installation électrique de la salle des fêtes.
- Julien Rimbault pense qu'il serait nécessaire de s'équiper d'un toutounet. Voir pour combiner avec un cendrier.
- Franck Navet demande s'il est aujourd'hui possible de louer la salle des fêtes. En effet les locations ont repris. Les loueurs doivent s'assurer que chaque convive possède le Pass sanitaire.
- Christophe Laloef demande pourquoi cette année les encombrants ont tous été stockés devant chez lui, avant d'être ramassés.
- Hervé Mijoin se fait l'écho de quelques administrés qui se plaignent d'avoir reçu le bulletin municipal trop tard.
- Audrey Martinat signale un éclairage public en panne à Soulas. Une demande d'intervention sera faite.